



COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 28 octobre 2025

Budget Supplémentaire : face à l'insincérité budgétaire de l'exécutif girondin, le groupe Gironde Avenir exige des réponses claires.

Le 13 octobre dernier, la séance plénière du Conseil départemental consacrée au Budget Supplémentaire 2025 a révélé **un déficit particulièrement grave de 97,7 millions d'€** et des indicateurs financiers fortement dégradés, dont une épargne brute négative.

Au-delà de ce constat, les éléments de chronologie du cycle budgétaire 2025 laissent apparaître **une forme de dissimulation de l'état dégradé des résultats financiers**, et ce dès le vote du Budget Primitif le 31 mars 2025, lors duquel la majorité a volontairement masqué **le déficit 54 millions d'€** du Compte Administratif 2024, qu'elle ne pouvait ignorer, ce qui constitue un manquement au principe de sincérité budgétaire.

En parallèle, l'inscription de 37,5 millions d'€ de rattrapage au titre des décalages de paiement dans la protection de l'enfance au BS, correspondant à une accumulation de « *factures perdues ou non enregistrées* » pour reprendre les mots de Corinne MARTINEZ, Vice-présidente en charge des Finances, s'apparente à de la cavalerie budgétaire.

Depuis des mois, le groupe Gironde Avenir ne cesse d'alerter sur la trajectoire financière du Département et d'exiger plus de transparence sur l'état réel des finances publiques de l'institution et sur les décisions prises par la majorité. Malgré des interrogations légitimes dans le cadre du débat démocratique, réitérées à chaque séance plénière, l'opacité persiste. Gironde Avenir fait le constat, à regret, d'**une rupture de confiance** dans les relations entre la majorité et son opposition.

En conséquence et devant la gravité de la situation, Gironde Avenir a décidé d'alerter :

- Un courrier signé par les 16 élu(e)s de notre groupe a été transmis au Président GLEYZE, en vertu de l'article 26 du chapitre 16 du Règlement Intérieur de la collectivité, pour demander la **mise en place d'une commission d'information et d'évaluation** chargée d'identifier objectivement et précisément les causes, les dysfonctionnements et les responsabilités internes qui ont pu mener à la perte de 37,5 millions d'€ de facture.
- En parallèle, un courrier a été transmis au Président de la Chambre Régionale des Comptes, avec copie au Préfet de la Gironde, pour **l'alerter sur le manquement au principe de sincérité budgétaire**, mais également pour lui soumettre deux points de questionnements très concrets :

1/ Pourquoi les résultats du Compte Administratif 2024 n'ont pas été intégrés au Budget Primitif 2025 le 31 mars 2025, alors qu'ils étaient nécessairement connus ?

2/ Comment peut-on expliquer la perte de 37,5 millions d'€ de factures concernant la politique publique n°1 du Département de la Gironde ? Comment est-il possible que l'autorité territoriale fasse un tel constat, sans le justifier et qui plus est très tardif, au moment du BS ?

Gironde Avenir est déterminé à faire **garantir les conditions de transparence démocratique** qui doit prévaloir et sera attentif à l'exhaustivité des éléments de réponse qui lui seront fournis par l'exécutif, ainsi qu'à l'effectivité de la mise en place de la commission d'information et d'évaluation interne. **Les girondines et les girondins méritent de connaître la vérité.**

Contact presse :

06 26 52 08 57